

MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU  
COMMERCE ET DE L'ARTISANAT

SECRETARIAT GENERAL

AGENCE BURKINABE DE NORMALISATION,  
DE LA METROLOGIE ET DE LA QUALITE

SECRETARIAT TECHNIQUE DU  
PRIX BURKINABE DE LA QUALITE



**Appel à candidature  
pour le Prix Burkinabè de la Qualité (PBQ)  
4<sup>ème</sup> Edition 2014**

J'ai le plaisir de porter à la connaissance des entreprises nationales que le Ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat organise, à travers l'Agence Burkinabè de Normalisation, de la Métrologie et de la Qualité (ABNORM) et l'Association Burkinabè pour le Management de la Qualité (ABMAQ), le Prix Burkinabè de la Qualité (PBQ) - 4<sup>ème</sup> Edition 2014. Le PBQ a pour objectifs de :

- faire connaître le prix au niveau national ;
- de promouvoir la culture qualité au niveau national ;
- d'inciter les entreprises publiques et privées à s'engager dans une démarche qualité ;
- de valoriser les performances qualité et l'image de marque des meilleures entreprises ;
- de reconnaître les mérites de ces entreprises par leur inscription dans les registres de la Commission de l'UEMOA et par leur reconnaissance dans l'espace UEMOA.

En outre, il ouvre l'accès, pour les entreprises primées, au Prix UEMOA de la Qualité et à la compétitivité internationale.

Les critères d'attribution du PBQ sont basés sur les référentiels des normes internationales ISO 9001:2008 (systèmes de management de la qualité) et ISO 9004:2009 (amélioration des performances).

Pour cette quatrième édition, le PBQ met en compétition les entreprises privées et publiques, quelle que soit leur taille ou leur secteur d'activités, qui ont entrepris ou non une démarche qualité, et qui sont ou non certifiées ISO 9001.

La cérémonie officielle de remise des prix est placée sous le haut patronage de son Excellence Monsieur le Premier Ministre.

Aussi, j'invite instamment les entreprises commerciales, industrielles et de prestations de service à s'approprier cette initiative nationale en participant massivement à cette 4<sup>ème</sup> édition du PBQ.

Les dossiers de candidature peuvent être acquis auprès de l'Association Burkinabè pour le Management de la Qualité (ABMAQ) tous les jours et heures ouvrables jusqu'au **20 juin 2014** au plus tard.

Les dossiers dûment remplis doivent être déposés sous pli fermé à l'ABMAQ au plus tard le **27 juin 2014**.

Pour toute information complémentaire, j'invite les entreprises intéressées à prendre contact avec l'Association Burkinabè pour le Management de la Qualité (ABMAQ) qui assure le Secrétariat Technique du PBQ :

- Adresse : 496, Avenue du Président Maurice YAMEOGO
- Site Web : [www.abmaq.bf](http://www.abmaq.bf)
- E-mail : [abmaq@fasonet.bf](mailto:abmaq@fasonet.bf)
- Tél : 50 31 62 40
- Fax : 50 31 62 39

Le Ministre de l'Industrie, du Commerce  
et de l'Artisanat

**Patiendé Arthur KAFANDO**  
*Officier de l'Ordre National*